

Drogues et antidrogue en Colombie

PRODUCTION ET TRAFIC ILLICITES,
CONFLIT ARMÉ, INTERVENTIONS ÉTATIQUES



La Colombie est à la fois le premier producteur de cocaïne au monde et le premier fournisseur de l'Europe. Des groupes armés sévissent dans de nombreuses régions de ce pays. Quels sont les liens qui unissent trafic de drogues mondialisé et acteurs armés localisés ? Quel rôle jouent les États-Unis ? Pourquoi les politiques publiques, en particulier le Plan Colombie qui a pris fin en septembre 2005, sont-elles impuissantes, voire contre-productives ? Autant de questions auxquelles ce numéro tente de répondre en dressant un état des lieux pluridisciplinaire de la complexité colombienne.

Drugs and Drug-Fighting in Colombia

*Illegal production and trade, armed conflict,
State intervention*

Colombia is both the world's top producer of cocaine and Europe's main supplier. Armed groups run rampant in many regions of the country. What are the links between the globalised drug trade and localised armed actors? What role does the United States play? Why have public policies, particularly Plan Colombia that ended in September 2005, proven to be ineffective, even counter-productive? Here are some of the questions that this issue attempts to explore in a multidisciplinary overview of Colombia's complex reality.

Drogues et antidrogue en Colombie

PRODUCTION ET TRAFIC ILLICITES,
CONFLIT ARMÉ,
INTERVENTIONS ÉTATIQUES

Présentation

Laurent LANIEL, Olga L. GONZÁLEZ 5

Dossier

● Carte : Colombie 10

La politique antidrogue en Colombie au regard des autres pays andins. Enjeux passés et présents

■ Francisco THOUMI 11

Voir

Trafic de drogue et conflit armé en Colombie : une relation symbiotique ?

■ Ricardo VARGAS MEZA 39

Les seigneurs de la guerre à la conquête des villes de Colombie

■ Gustavo DUNCAN 63

● Carte : Département de Putumayo : cultures illicites de coca au 31 décembre 2004 86

L'impact des politiques paramilitaires sur la production de cocaïne

■ Oscar JANSSON 87

Cocaïne, conteneurs, contacts et contrôles.

Le port de Rotterdam selon des trafiquants de drogue colombiens

■ Damián ZAITCH 107

● Carte : République de Colombie : cultures illicites de coca, recensement au 31 décembre 2004 148

La politique du gouvernement colombien contre le trafic de drogue

■ Juan Carlos BUITRAGO ARIAS 149

Le Plan Colombie : bilan négatif

■ Adam ISACSON 169

Repères

ARRÊT SUR ARCHIVES

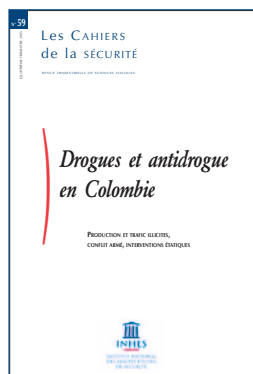
L'affaire B. (1916) : genèse du « problème » de l'opium en France

Jean-Jacques YVOREL 193

RECHERCHES ET ÉTUDES

Le travail social au prisme du regard des forces de l'ordre

■ Antoine VÉRÉTOU 207



LES
CAHIER
S

par Francisco THOUMI

LA POLITIQUE ANTIDROGUE EN COLOMBIE AU REGARD DES AUTRES PAYS ANDINS

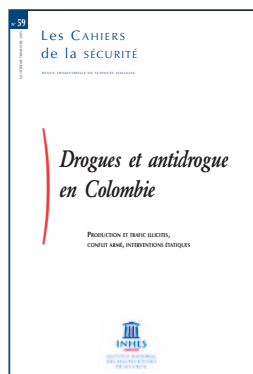
Enjeux passés et présents

On dit souvent que les politiques antidrogue prohibitionnistes des pays andins ont été imposées par les États-Unis. La réalité est plus complexe. Sa compréhension passe par un retour sur l'histoire des usages de drogues dans les Andes et des contrôles auxquels ils ont pu être soumis de la part de multiples pouvoirs.

COLOMBIA'S ANTIDRUG POLICY IN RELATION TO THE OTHER ANDEAN COUNTRIES

Stakes last and present

It is often said that the prohibitionist anti-drug policies of the Andean countries have been imposed by the United States. However, the reality is not so simple. To truly understand the situation one must examine the history of drug use in the Andes and the controls to which drugs were subjected by various authorities.



LES
CAHIER
DE LA
SÉCURITÉ

© INHES 2005

par Ricardo VARGAS MEZA

TRAFIC DE DROGUE ET CONFLIT ARMÉ EN COLOMBIE

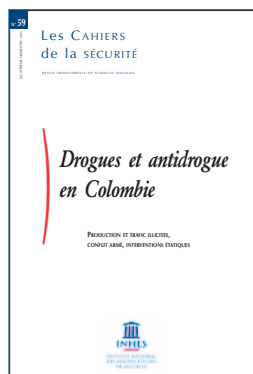
Une relation symbiotique ?

La Colombie est l'un des principaux théâtres d'application de la stratégie antidrogue des États-Unis, fondée sur l'idée que le problème des drogues peut être résolu par l'application de la force sur les zones de départ de la chaîne illicite. Simultanément, se poursuit dans le pays un processus d'accumulation de capital d'origine illégale, désormais intriqué à la guerre intérieure. La stratégie antidrogue, arguant d'un rapport coût-bénéfice favorable, est focalisée quasi exclusivement sur l'éradication des cultures illicites et n'affecte que marginalement les réseaux de trafiquants. Ceux-ci se sont renforcés en profitant de la privatisation de la lutte contre la guérilla, lutte à laquelle ils sont étroitement associés.

DRUGS AND ARMED CONFLICT IN COLOMBIA

A symbiotic relation?

Colombia is one of the main theatres where the United States deploys its anti-drug strategy, based on the idea that the problem can be solved by applying force at the source of the illicit drug chain. Meanwhile in Colombia illegally earned capital continues to be amassed and is now implicated in a civil war. The antidrug strategy, citing a favourable cost-benefit ratio, focuses almost exclusively on eradicating illegal crops, and has only a marginal impact on trafficking networks. They have become stronger, thanks to the privatisation of the fight against guerrilla movements, with which they are closely associated.



LES
CAHIER
DE LA
SÉCURITÉ

© INHES 2005

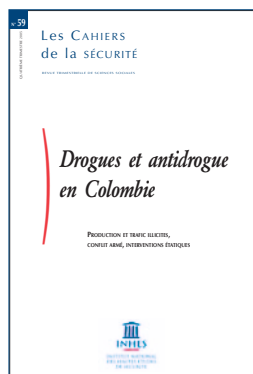
par Gustavo DUNCAN

LES SEIGNEURS DE LA GUERRE À LA CONQUÊTE DES VILLES DE COLOMBIE

L'infiltration massive de réseaux véritablement mafieux dans les villes de Colombie est un phénomène très récent, qui n'a été possible que grâce au soutien logistique, militaire et financier des chefs des groupes d'autodéfense basés dans les zones rurales. L'irruption de ces entrepreneurs de la protection dans les zones urbaines n'illustre pas seulement la crise sécuritaire qui sévit en Colombie, mais doit être analysée dans le cadre des transformations structurelles de l'État.

WARLORDS CONQUERING THE CITIES OF COLOMBIA

The massive infiltration of truly Mafia-like networks in Colombian cities is a fairly recent phenomenon, only made possible by the logistical, military and financial support of rural-based self-defence groups. The arrival of these protection entrepreneurs in the cities not only illustrates the security crisis in Colombia, it must also be analyzed in the context of structural transformations in the State. A conflict is thus emerging between urban forces who wish to build a society governed by the principles of democracy and modern capitalism, and rural forces hoping to diminish central State power in order to establish regional governments founded on the immunity of criminal undertakings.



LES
CAHIER
DE LA
SÉCURITÉ

© INHES 2005

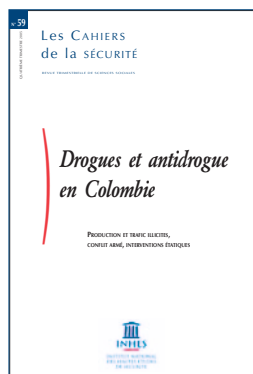
par Oscar JANSSON

L'IMPACT DES POLITIQUES PARAMILITAIRES SUR LA PRODUCTION DE COCAÏNE

Cet essai analyse l'économie de la cocaïne dans le Putumayo, notamment les régulations imposées par les forces paramilitaires sur les producteurs primaires et les intermédiaires. L'article montre que l'établissement du pouvoir politique des paramilitaires dans diverses zones de la région a été suivi de leur implication directe dans la production de cocaïne et de l'instauration d'un impôt sur les intermédiaires du commerce de la pâte de coca. On montre également que la conquête paramilitaire a entraîné une forte baisse des coûts de production de l'organisation criminelle qui achète la pâte de coca dans le Putumayo. Une relation symbiotique unit donc les paramilitaires au cartel.

THE IMPACT OF PARAMILITARY POLICIES ON COCAINE PRODUCTION

This essay analyzes the cocaine economy in Putumayo, with emphasis on regulations imposed by paramilitary forces on primary producers and middlemen. It is demonstrated that the paramilitaries' establishment of political control in various parts of the region has been followed by an imposition of taxes on middlemen in the trade with coca paste, as well as direct involvement in cocaine production. It is also demonstrated that the paramilitary conquest has entailed a significant reduction of cocaine production costs for the criminal organisation that buys its coca paste in Putumayo. Hence, a symbiotic relation exists between the paramilitaries in the region and this cartel.



LES
CAHIER
S DE
LA SÉCURITÉ

© INHES 2005

par *Damián ZAITCH*

COCAÏNE, CONTENEURS, CONTACTS ET CONTRÔLES

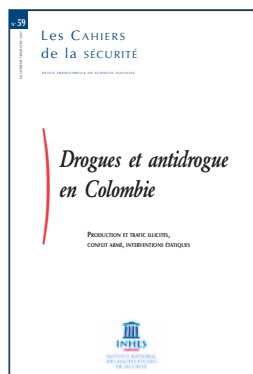
Le port de Rotterdam selon des trafiquants de drogue colombiens

À partir d'une recherche ethnographique de longue durée sur des Colombiens impliqués dans le commerce de la cocaïne aux Pays-Bas [Zaitch, 2000], cet article examine les perceptions subjectives de trafiquants colombiens sur le port de Rotterdam. Nous identifions les facteurs qui, selon eux, font de Rotterdam (et des Pays-Bas) une zone à bas risque pour l'importation de cocaïne en Europe. Alors que certains facteurs économiques et les ressources humaines revêtent une importance cruciale dans les décisions clés prises par les trafiquants, les risques issus du travail policier tendent à être perçus comme secondaires ou à varier grandement en fonction des acteurs et des types d'intervention dans le commerce illicite.

COCAINE, CONTAINERS, CONTACTS AND CONTROLS

The Port of Rotterdam through the eyes of Colombian drug traffickers

Based on a long-term ethnographical research on Colombians involved in cocaine traffic in the Netherlands [Zaitch, 2000], this article examines the subjective perceptions of Colombian traffickers working in the Port of Rotterdam. We describe the factors which, in their eyes, make Rotterdam (and the Netherlands) a low-risk zone to import cocaine into Europe. Whereas the traffickers consider certain economic and human resource factors as key decision-making elements, the risks posed by police work tend to be perceived as secondary or else vary widely depending on the actors and the form of their intervention in this illegal trade.



LES
CAHIER
DE LA
SÉCURITÉ

© INHES 2005

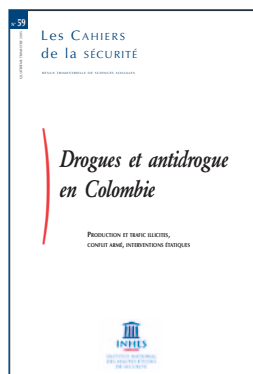
par Juan Carlos BUITRAGO ARIAS

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT COLOMBIEN CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Les drogues constituent une menace grave pour la Colombie. L'éradication des cultures illicites et l'élimination du trafic constituent un objectif clé du Programme de défense et de sécurité démocratique du gouvernement colombien. Les aspersions aériennes d'herbicide ont permis la réduction des superficies cultivées en coca et en pavot, et des programmes de développement alternatif ont été mis en place. Néanmoins, les institutions colombiennes sont confrontées à plusieurs défis, dont le premier est de neutraliser le lien criminel entre les drogues et le terrorisme.

THE COLOMBIAN GOVERNMENT'S ANTIDRUG POLICY

Drugs are a serious threat for Colombia. Eradicating illicit crops and eliminating the drug trade are key objectives of the Colombian government's Democratic Security and Defence Policy. Aerial spraying has reduced the area under coca and poppy cultivation and alternative development programmes have been implemented. Nevertheless, Colombian institutions face several challenges, the foremost being to neutralize the criminal link between drugs and terrorism.

S
E
H
E
S

© INHES 2005

par Adam ISACSON

LE PLAN COLOMBIE : BILAN NÉGATIF

Le Plan Colombie a pris fin en septembre 2005. Quels sont les résultats de ce projet quinquennal américano-colombien de paix et de lutte antidrogue ? à en croire les indicateurs mobilisés ici, les objectifs affichés n'ont pas été atteints, ni en termes de lutte antidrogue, ni en matière de droits de l'homme, et pas plus concernant la gouvernance démocratique.

PLAN COLOMBIA: FAILING THE TEST

Plan Colombia ended in September 2005. What were the results of this 5-year American-Colombian plan to promote peace and fight drug traffic? Indicators show that the announced objectives in terms of controlling drug traffic, and improving human rights and democratic governance were not fulfilled.

La Colombie est l'un des principaux théâtres d'application de la stratégie antidrogue des États-Unis, fondée sur l'idée que le problème des drogues peut être résolu par l'application de la force sur les zones de départ de la chaîne illicite. Simultanément, se poursuit dans le pays un processus d'accumulation de capital d'origine illégale, désormais intriqué à la guerre intérieure. La stratégie antidrogue, arguant d'un rapport coût-bénéfice favorable, est focalisée quasi exclusivement sur l'éradication des cultures illicites et n'affecte que marginalement les réseaux de trafiquants. Ceux-ci se sont renforcés en profitant de la privatisation de la lutte contre la guérilla, lutte à laquelle ils sont étroitement associés.

Trafic de drogue et conflit armé en Colombie *

Une relation symbiotique ?

par Ricardo VARGAS MEZA

L'économie de la drogue en Colombie

La Colombie a connu deux phases significatives dans l'économie illégale des drogues. Une première phase est liée à sa situation de pays de raffinage et d'exportation de drogues et s'étend pour la cocaïne de la fin des années 1970 à nos jours. Dans ce contexte et jusqu'en 1994/1995, le Pérou et la Bolivie constituèrent la base productive initiale de la chaîne de la drogue en fournissant aux raffineurs colombiens les

••• (*) Traduit de l'espagnol (Colombie) par Jean-François Delannoy et révisé par Laurent Laniel.

produits intermédiaires basés sur la coca (feuilles de coca elles-mêmes, pâte de coca, base de cocaïne, etc.). Dans une moindre mesure, certaines régions colombiennes ont vu surgir durant cette période quelques précaires plantations illicites de coca utilisant des variétés à faible rendement¹ et de petite taille, d'une importance marginale à l'échelle de la région. La seconde phase correspond à sa situation de pays producteur de matières premières du fait de l'augmentation spectaculaire de la culture du cocaïer en Colombie même, depuis 1993/1994 (cf. graphique 1). Le pays produit également du pavot à opium (matière première de l'héroïne) depuis le début des années 1990, et de l'herbe de cannabis (marijuana), dans les années 1970 et la première moitié des années 1980.

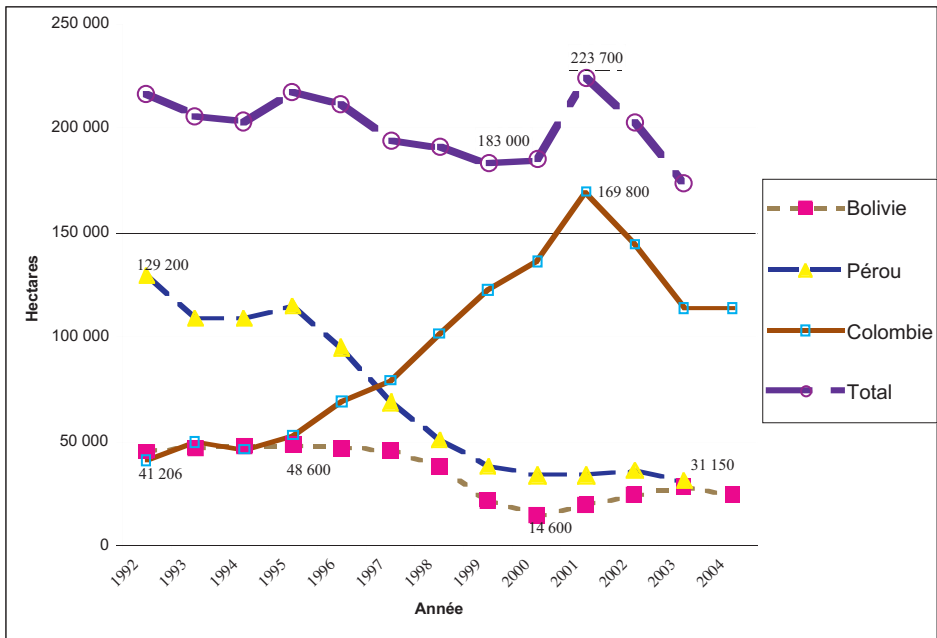
En tant que pays raffineur et exportateur de drogues, la Colombie a connu, à partir de la fin des années 1980,

....

(1) Il s'agissait généralement de la variété connue localement comme *pajarita*, alors qu'au Pérou et en Bolivie, grâce à une longue expérience de la culture de la coca, on connaît et on plante d'autres variétés ayant un meilleur rendement et une teneur plus élevée en alcaloïde.

Graphique 1 – Évolution de la superficie des champs de cocaïer dans la région andine de 1992 à 2004 selon le Département d'État (hectares)

40



Source : US Department of State [2002, 2003a, 2004]

QUELQUES CHIFFRES... PAS TOUJOURS COHÉRENTS

.....

(2) Pourcentage basé sur les chiffres concernant l'année 2003 du rapport annuel du Département d'État des États-Unis sur les drogues [us Department of State, 2004], car pour l'année 2004 il n'y a pas de données officielles sur le Pérou [us Department of State, 2005].

.....

(3) Cf. l'article d'Adam Isacson dans ce numéro (NdR).

.....

(4) La désinformation est d'une telle ampleur que la Chambre des représentants des États-Unis a proposé à la mi-juin 2003 de rémunérer des informateurs pour indiquer l'emplacement des cultures [El Tiempo, 2003].

.....

(5) Cette fourchette est basée sur les chiffres fournis par deux études. La première, effectuée par Abt. Associates [2001], situe la consommation annuelle américaine d'héroïne à treize tonnes. La seconde, du Crime and Narcotics Center de la CIA [2000], l'estime à dix-huit tonnes.

Les dérivés de la coca

La Colombie demeure aujourd'hui le premier producteur mondial de feuilles de coca. Les plantations de coca couvraient dans le pays une superficie totale de 113 850 hectares en 2003 et un chiffre équivalent en 2004, selon le Département d'État des États-Unis, soit 65,6% de la superficie de champs de coca de la zone andine² ou, selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, 80 000 hectares, soit 50,8% du total andin [ONUDD, 2005].

En se basant sur les calculs de l'ONUDD et du Département d'État des États-Unis pour 2004, le potentiel de production de chlorhydrate de cocaïne de la Colombie se situe aux environs de 390 tonnes par an. En y ajoutant la capacité du Pérou et de la Bolivie, on obtient un potentiel total pour la région andine de 670 tonnes. Or, le Département d'État a indiqué que les États-Unis et les autres pays américains ont saisi 373 tonnes de cocaïne en 2004 [Otis, 2005]; on évalue, par ailleurs, la consommation mondiale à 540 tonnes [DASC, 2002]; il faudrait donc logiquement que 913 tonnes soient produites pour satisfaire cette demande. Les chiffres officiels montrent ainsi de nettes incohérences, puisqu'ils sont sous-évalués d'au moins 250 tonnes.

On calcule qu'il se consomme annuellement aux États-Unis 259,08 tonnes de cocaïne, soit 48,3% de la consommation mondiale. Si 373 tonnes ont été saisies en transit vers ce marché, environ 633 tonnes se dirigent donc vers les États-Unis, le reste de la production de chlorhydrate de cocaïne de la région, soit environ 280 tonnes, est distribué ailleurs sur le marché international [DEA, 2004].

Enfin, selon la Drug Enforcement Administration (DEA), la police fédérale antidrogue, et en se basant sur l'année 2001, les prix de la cocaïne aux États-Unis sont restés bas et stables. Cela suggère un flux normal de cette drogue sur le marché nord-américain où son prix oscille entre 12 000 et 35 000 dollars le kilogramme. De même, le degré de pureté reste élevé puisqu'il tourne autour de 73% [DEA, 2004]³.

Les opiacés

Les chiffres concernant les superficies cultivées en pavot à opium sont un réel mystère. L'impossibilité de détecter et de mesurer les champs par satellite ou sur le terrain se traduit par une méconnaissance du potentiel colombien réel de production d'héroïne⁴. Selon les chiffres officiels, les superficies cultivées en pavot en Colombie ont augmenté entre 1992 et 1994, atteignant un total de 19 000 à 20 000 hectares [Vargas Meza, 1999]. Depuis 1995 et jusqu'à aujourd'hui, la superficie en pavot se serait stabilisée autour de 4 000 à 6 000 hectares en moyenne, pour une production potentielle de 5 tonnes d'héroïne par an.

Ce chiffre contraste avec les indications répétées d'organismes de renseignement des États-Unis. Ceux-ci, dans le contexte d'une forte augmentation de la demande d'héroïne dans leur pays, dénoncent la Colombie comme une importante source d'opiacés sur le marché américain en raison de la pureté élevée (90%) de l'héroïne qui y est fabriquée et de la capacité des trafiquants à l'introduire en Amérique du Nord. En effet, d'après l'étude fiable la plus récente, celle du Drug Availability Steering Committee [DASC, 2002], le marché américain de l'héroïne absorbe chaque année entre 13 tonnes et 18 tonnes de cet opiacé⁵.

une guerre intense menée par l'État contre les organisations trafiquantes installées dans les principales villes. Il y eut alors des niveaux élevés de violence du fait de l'exigence des États-Unis d'extrader les chefs de ces structures, connues au niveau international comme « cartels ». Ce processus culmina avec la disparition des chefs des organisations de Medellín en 1993 (Pablo Escobar) et l'incarcération des dirigeants du groupe de Cali en 1995 (les frères Rodríguez Orejuela). Ces événements affectèrent directement les zones productrices de coca du Pérou et de la Bolivie qui fournissaient la matière première raffinée en territoire colombien qui était ensuite exportée sur les marchés internationaux. Comme le signale un analyste du cas du Pérou :

« Bien que le cycle de la cocaïne ait connu des hauts et des bas, avec des chutes brusques et de légères augmentations de prix, la chute de 1994 a été la plus spectaculaire du quart de siècle et tout semble indiquer qu'elle est irréversible, si l'on se fie aux symptômes d'épuisement du cycle [...]: l'arroba (11,5 kg) de feuilles de coca est passée de 40 ou 50 dollars à 5 dollars à peine, et le kilo de pâte de cocaïne-base (PCB), de 1500 dollars le kilo à tout juste 70 dollars » [Rumrill, 1998, p. 86].

D'autre part, la crise du monopole de la production des substances intermédiaires (pâte de coca et cocaïne-base) par les chefs des cartels a favorisé l'émergence de dizaines d'organisations moins connues⁶. Ces dernières se sont installées dans diverses villes de petite et moyenne importance en Colombie et ont donné lieu à une forte demande intérieure pour ces produits intermédiaires. C'est ainsi qu'à partir de 1994, il devint évident que la Colombie se transformait en un pays producteur de feuilles de coca et produits intermédiaires (pâte de coca, cocaïne-base), tandis que, parallèlement, les superficies cultivées en coca diminuaient progressivement au Pérou et en Bolivie (cf. graphique 1).

À l'origine de cette transformation, se trouve la mise en œuvre en Colombie d'une politique de contention de l'offre basée principalement sur la volonté d'éradiquer les cultures de coca et de pavot. Cette éradication est mise en œuvre par l'aspersion aérienne du composé à base de glyphosate,

.....
(6) Une information publiée dans le quotidien *El Tiempo* [2002a] mentionne un document officiel reconnaissant l'existence de 162 nouvelles organisations de narcotrafic en Colombie.

commercialisé sous le nom de Roundup, auquel sont ajoutés d'autres produits chimiques qui en augmentent la toxicité, et ainsi, censément, en améliorent l'efficacité contre les cultures illicites. Cette politique est appliquée depuis 1994 pour les cultures de coca et depuis 1990 pour celles de pavot.

Les résultats des aspersions effectuées pendant les années 1990 n'ont pas été satisfaisants. La tendance à l'augmentation de la superficie des cultures illicites, précisément dans le pays où l'aspersion a été la plus intense, a suscité de profondes interrogations sur la rationalité de la stratégie, du moins jusqu'en 1999. En 2000, Washington décida que les États-Unis financeraient désormais la composante antidrogue du Plan Colombie, ce qui fut fait avec force, à tel point qu'on dépassa significativement les montants qui étaient jusque-là affectés à l'aide antidrogue ⁷. En 2005, l'aide antidrogue américaine à la Colombie atteint ainsi la somme considérable de 2,5 milliards de dollars. Si on y ajoute les autres aides américaines, ce sont plus de 4 milliards de dollars que les États-Unis ont déboursés pour la Colombie en 2005. Washington vise ainsi à répondre aux critiques à l'encontre de sa stratégie antidrogue en produisant des résultats mesurables en matière de destruction des cultures illicites de coca et de pavot.

.....

(7) Cf. l'article d'Adam Isacson dans ce numéro (NdR).

La réduction de l'offre de drogues : focalisation sur les cultures illicites

Les arguments principaux de la politique actuelle des États-Unis en matière de stupéfiants sont énoncés dans l'édition parue le 1^{er} mars 2003 du rapport annuel du Département d'État sur les drogues illicites dans le monde, intitulé *International Narcotics Control Strategy Report* (Rapport sur la stratégie de contrôle international des stupéfiants) [US Department of State, 2003a]: ils se fondent sur une analyse qui conduit à la ratification par l'administration de la pertinence de la stratégie antidrogue,

en particulier de son volet de réduction de l'offre, en mettant l'accent sur l'utilisation de la force, notamment pour dissuader les producteurs. Plus généralement, comme on le verra plus loin, le Département d'État fait des cultures illicites le principal objectif de sa stratégie de réduction de l'offre.

Pour agir au plus près de la source, dit le Département d'État, nous devons augmenter la probabilité de contenir totalement le flux de drogues. Selon ce document, le contrôle des cultures présente, parmi la panoplie de moyens de réduction de l'offre, le meilleur rapport coût-bénéfice. Si les cultures sont détruites ou si elles subsistent mais ne peuvent pas être récoltées, la drogue n'entre pas dans le système (économique illégal). Nous empêchons une évolution perverse, dit le Département d'État, en agissant par anticipation sur les métastases qui cherchent à pénétrer (de nouveau) le système.

Cependant, le Département d'État souligne que l'application stricte d'une stratégie basée en priorité sur l'utilisation de la force entraîne diverses conséquences politiques. Car, en détruisant les cultures lucratives, on crée des conditions très difficiles pour les gouvernements démocratiquement élus, conditions distinctes de celles, déjà critiques, de l'économie, et qui s'y ajoutent. En d'autres termes, bien que la rationalité de la politique soit claire, le Département d'État signale des impacts non désirés susceptibles d'affecter d'autres sphères fondamentales pour les intérêts de Washington, comme la fragilisation de la stabilité politique des gouvernements alliés. En ce sens, le document reconnaît que la politique doit être flexible, ce qui signifie que les priorités doivent être modulées en fonction de chaque contexte national.

44

Les aspersions aériennes d'herbicide : quel rapport coût/efficacité ?

La production à grande échelle de la feuille de coca n'a cours que dans trois pays : la Colombie, le Pérou et la Bolivie. Selon le Département d'État :

« La technologie moderne nous permet de localiser les plus grandes zones avec précision et de les détruire, ce qui est

nettement moins difficile que d'essayer d'arrêter la drogue une fois qu'elle est prête à être embarquée. Il est plus facile d'éradiquer un objectif fixe, comme un champ de coca, que de rechercher et détruire la quantité équivalente de cocaïne expédiée par camion (voie terrestre), par bateau (voie fluviale) et par avion (voie aérienne)» [us Department of State, 2003a, p. II-9].

Si l'on priorise le contrôle des cultures, selon le Département d'État [*ibid.*], c'est qu'il s'agit du moyen de suppression de l'offre présentant le meilleur rapport coût-bénéfice. En effet, d'après la diplomatie américaine, lorsque l'on vise en priorité le trafic, les coûts sont nettement plus élevés et on se heurte à des limites concernant les indicateurs de succès. Alors qu'il est possible de mettre au point des modes de calcul des quantités de drogues éliminées du marché du fait de la destruction des plantations illicites, ce n'est pas le cas à d'autres points de la chaîne du trafic de drogue. Il serait ainsi difficile de chiffrer l'impact sur l'économie des drogues de la capture d'un trafiquant ou d'un certain nombre de contrebandiers de stupéfiants.

Le rapport coût-efficacité favorable annoncé se fonde sur les résultats de plusieurs études réalisées par des organismes américains, au début des années 1990 au Pérou et en Bolivie, pays où les feuilles de coca sont riches en alcaloïde et où l'éradication se fait manuellement car les aspersions aériennes d'herbicide y restent prohibées. Ces études indiquent qu'en soustrayant 200 ou 250 hectares de coca à la chaîne de production, on prive le secteur des drogues illicites en moyenne d'une tonne de chlorhydrate de cocaïne. Selon cette mesure, poursuit le Département d'État, les superficies ayant fait l'objet d'une éradication manuelle en 2002, estimées à 12 000 hectares en Bolivie et à 7 000 hectares au Pérou, représentent l'équivalent de 76 à 95 tonnes de cocaïne qui ne sont pas rentrées dans le système [*ibid.*].

Toutefois, la technique de l'éradication manuelle ne permet pas d'éliminer rapidement une grande superficie de cultures illicites ; elle est donc mal adaptée à la présentation de bons résultats à court terme. Comme le montre le graphique 1, l'interruption de la moyenne historique bolivienne commence à être significative à partir de 1998, avec un passage de 46 000 hectares en 1997 à 38 000 l'année suivante, le point

le plus bas étant atteint en 2000 avec 14 600 hectares. Cela veut dire qu'il a fallu quatre ans pour éradiquer 31 400 hectares. Dans le cas du Pérou, la moyenne historique commence à chuter en 1996, avec 95 000 hectares contre 115 000 en 1995. Cette tendance se stabilise en 2000 avec 34 100 hectares, après cinq ans d'efforts.

Il convient de rappeler que le montant total de l'aide américaine au Pérou entre 1996 et 2000 a été d'un peu plus de 600 millions de dollars [Youngers, 2000], un montant peu significatif comparé à la Colombie qui, en six ans (2000-2005), a reçu près de 4 milliards de dollars d'aide des États-Unis. Les actions ainsi financées ont permis une réduction de 25 350 hectares entre 2001 et 2002 (169 800 et 144 450 hectares respectivement) et de 55 950 hectares entre 2001 et 2003. Si l'on compare les montants de l'aide, l'argument du Département d'État sur le bilan du Pérou et de la Bolivie par rapport au cas colombien ne tient pas.

Et pourtant, le document conclut de façon catégorique :

« *Cependant, l'action au moyen d'avions agricoles d'aspersion à grande vitesse est plusieurs fois plus efficace que d'autres formes d'éradication. Si ces avions qui effectuent l'aspersion en Colombie parvenaient à surmonter les obstacles qui les empêchent d'accéder à l'ensemble des principaux champs de coca, ils pourraient détruire un pourcentage élevé des cultures de cocaïer en quelques mois, à l'aide d'herbicides non nocifs pour l'environnement* » [us Department of State, 2003a, p. II-9].

La référence à « *d'autres formes d'éradication* » concerne principalement l'approche manuelle concertée avec les communautés, voire forcée, comme dans le cas bolivien. Dans la pratique, le développement alternatif ne constitue donc qu'une technique de réduction de l'offre de plus, comparable à d'autres car mesurable en termes de rapport coût-bénéfice, et articulée autour du principal indicateur de résultats : le nombre d'hectares de cultures illicites en moins.

Le glyphosate : un herbicide anodin ?

Outre l'efficacité à court terme, les tenants américains de l'aspersion aérienne en Colombie font valoir que, tandis que les agences de lutte contre la drogue utilisent un

principe actif connu et testé, le glyphosate, les producteurs emploient quant à eux une gamme de produits chimiques très dangereux. Parmi ces produits figurent le paraquat et l'endosulfane qui sont classés par l'Agence environnementale des États-Unis (Environmental Protection Agency: EPA) comme hautement toxiques et dont la vente est restreinte tant aux États-Unis qu'en Colombie.

Même si l'argument de l'utilisation intensive de produits chimiques pour l'entretien des cultures illicites et la préparation de la pâte de coca et de la base de cocaïne est fondé, le Département d'État se refuse à distinguer l'usage du glyphosate dans sa formulation commerciale habituelle (Roundup) – supposée anodine – de son autre formulation commerciale (Roundup Ultra) utilisée pour l'aspersion aérienne en Colombie, qui est très différente en dosage et en concentration. Selon un document d'analyse sur ce thème :

«Un aspect réellement alarmant du processus d'aspersion est la distorsion des critères de concentration du produit commercial. Monsanto, producteur du glyphosate employé dans les aspersion, recommande l'application de 2,5 litres par hectare à une concentration de 2,5 grammes par litre soit, selon les recommandations du laboratoire producteur, 6,25 grammes par hectare. Le Département d'État, pour sa part, évoque un produit ayant une concentration de 147 grammes par litre, alors que la Police nationale [colombienne] mentionne un produit concentré à 158 grammes par litre et dit l'appliquer à raison de 23,65 litres par hectare. Cela représente l'application de plus de 3 700 grammes (3,7 kilogrammes) par hectare. Ce chiffre correspond à près de 500 fois la dose recommandée par le laboratoire. À quels effets toxiques faut-il s'attendre avec de telles concentrations?»
[GIPA, 2003, p. 9]

Le dosage en litres par hectare a été modifié à partir de 2000, année où la concentration en grammes par litre a progressivement augmenté. Cependant, aucune étude de terrain établissant clairement les impacts environnementaux et sanitaires sur les personnes exposées à l'aspersion du mélange n'a été effectuée jusqu'ici. Certes, une «étude d'impact» a été réalisée par la CICAD/OEA [CICAD, 2005⁸], mais elle a porté sur des secteurs jouxtant les zones de production de coca – et non sur ses zones elles-mêmes – et

.....

(8) Pour une critique de ce rapport, cf. Instituto de Estudios Ambientales [2005].

ses conclusions sont basées principalement sur des sources secondaires. Cette étude n'a pas conclu à l'existence de risque pour la population exposée, mais cela au mépris des milliers de plaintes déposées par les communautés paysannes qui dénoncent les effets nocifs des aspersions sur la santé humaine et animale, les cultures licites et l'environnement. Cependant, le Département d'État continue de faire l'éloge de l'expérience colombienne et présente ses résultats comme intéressants en affirmant, dans les termes du document susmentionné, qu'une diminution des superficies cultivées peut être obtenue « *en quelques mois* » [US Department of State, 2003a, p. II-9].

Aujourd'hui, la menace des aspersions vise les parcs naturels nationaux, où l'épandage d'herbicide était interdit pour des raisons de protection de l'environnement. Il existe, en Colombie, cinquante parcs naturels couvrant 10 millions d'hectares au total. Il s'agit là de l'un des cinq principaux réseaux de parcs du monde en termes de diversité des plantes, des amphibiens et des reptiles. Il compte, en outre, 1 754 espèces d'oiseaux, c'est-à-dire plus que n'importe quel autre réseau de parcs au monde [Ambrus, 2005]. On estime que treize d'entre eux recèlent des plantations illicites de coca, qui représentent 7 % du total actuel de la superficie occupée par les cultures illicites de coca dans le pays. Dans les parcs colombiens, c'est jusqu'ici l'éradication manuelle qui a été employée pour éliminer ces cultures, mais le contrôle qu'y exercent les groupes armés, qui y ont causé un ensemencement en coca supplémentaire, même faible comparé au total national, a fait que le gouvernement Uribe menace d'y étendre les aspersions⁹.

Une politique sous-traitée au secteur privé

Pour garantir des résultats dans un laps de temps minimum, l'aide qu'apportent les États-Unis au programme colombien d'éradication des cultures illicites par l'aspersion aérienne de l'herbicide glyphosate (PECIG) a explosé entre 2001 et 2004, passant de 49,1 millions à 441,8 millions de dollars, apportés conjointement par la Narcotics Affairs Section (NAS) et l'Office of Aviation, deux agences du Département d'État (cf. tableau 1) [GAO, 2004].

....

(9) Le Consejo Nacional de Estupefacientes de Colombie s'est trouvé au centre du débat sur l'aspersion, le 8 avril 2005, lorsqu'il a approuvé les plans d'aspersion aérienne de trois parcs nationaux hautement valorisés : le parc de la Sierra de la Macarena au Sud-Est du pays ; le parc de Catatumbo-Barí au Nord-Est ; et le parc de la Sierra Nevada de Santa Marta, déclaré patrimoine de l'Humanité par l'UNESCO, sur la côte Nord.

Tableau 1 – Aide des États-Unis au programme d'éradication aérienne en Colombie (PECIG) de 2001 à 2005 (millions de dollars)

Bureaux du Dpt d'État	2001	2002	2003	2004 (estimation)	2005 (proposition)	TOTAL
Office of Aviation	38,0	38,2	41,8	48,0	50,4	216
NAS*	11,1	17,6	58,6	67,4	70,7	225,4
TOTAL	49,1	55,8	100,4	115,4	121,1	441,8

* En 2003, la NAS a commencé à verser à l'entreprise sous-traitante Dyncorp 38,8 millions de dollars par an pour son appui au Service de l'aviation de la Police nationale colombienne.

Les augmentations dont témoigne le tableau 1 se reflètent dans la nette progression du personnel recruté par la société privée américaine Dyncorp, principale entreprise impliquée dans le soutien aux actions d'aspersion, dont les effectifs sont passés de 176 personnes en 2001 à 287 en mai 2004. De même, entre 2001 et mai 2004, le nombre d'aéronefs (hélicoptères et avions) employés est passé de 22 à 35. Cet accroissement de la flotte a été associé à la conception de nouveaux appareils dotés d'une capacité de charge d'herbicide supérieure; c'est notamment le cas des avions d'aspersion AT-802.

Certains aéronefs sont habituellement basés à la Patrick Air Force Base, en Floride, pour l'entretien et l'entraînement, et à la Kirtland Air Force Base, au Nouveau-Mexique, pour ce qui touche à la formation au vol en zones montagneuses. Chaque mission d'aspersion est accompagnée par quatre, cinq ou six hélicoptères équipés d'artillerie : deux appartenant au bureau de l'Aviation du Département d'État, deux ou trois à la Police nationale de Colombie, et un hélicoptère supplémentaire chargé de prêter secours à l'équipage si nécessaire.

En 2003, seize entreprises sous-traitantes américaines ont participé à ces opérations en Colombie et se sont partagées un peu plus de 150 millions de dollars pour diverses activités. Près de 60% de ces ressources sont allées à Dyncorp, dans le cadre de trois contrats, et plus de 90% sont allées à quatre sociétés : Dyncorp, Lockheed-Martin, ARINC Inc. et Northrop Grumman California Microwave Systems [US Department of State, 2003b¹⁰].

L'apparente pertinence de cette approche sophistiquée basée sur la force contraste avec la complexité et les exigences en matière budgétaire, politique et technique des

••••
 (10) Makki [2004] analyse la stratégie de sous-traitance désormais intégrée à la politique étrangère des États-Unis, et rend compte en détail de l'implication d'entreprises privées de sécurité américaines en Colombie (ainsi qu'en Irak) dont Dyncorp (NdR).

processus d'éradication manuelle, associés au développement alternatif. Ces derniers restent sous-estimés du fait de leurs résultats limités à court terme. De fait, les chiffres officiels de diminution des superficies sont présentés comme si toute la réduction était due à l'aspersion aérienne.

Bilan et perspectives

Selon le rapport de l'ONUDC [2005] sur la situation des cultures illicites en Colombie, la réduction des superficies de culture de coca a atteint, au cours de l'année 2004, 6 000 hectares. Dans le cas colombien, on tend spontanément à considérer ces chiffres comme un bon indice du succès des aspersions. Mais plusieurs éléments nous conduisent à adopter une opinion plus nuancée.

En premier lieu, il convient de signaler que la réduction due à l'éradication manuelle a été de 2 589 hectares. Celle obtenue par les aspersions aériennes n'a donc été que de 3 411 hectares. La superficie de coca traitée au glyphosate en 2004 a été de 136 551 hectares, ce qui signifie que pour éradiquer effectivement un hectare de cocaïer, il a fallu asperger d'herbicide peu ou prou 40 hectares (contre seulement 11,3 hectares en 2003). Pour connaître le coût réel de l'éradication effective d'un hectare de coca, il faut donc multiplier le prix du traitement à l'herbicide d'un hectare, c'est-à-dire 700 dollars, par le nombre d'hectares qu'il est nécessaire d'asperger pour obtenir l'élimination effective d'un hectare de coca, c'est-à-dire 40. Cela signifie que, pour éradiquer un hectare de coca, il en a coûté en 2004 environ 28 000 dollars, soit près de 24 000 euros.

Comme le montre le tableau 2, la dynamique des aspersions a connu une hausse importante à partir de 2002 :

Tableau 2 – Zones de coca, aspersions et réductions effectives

Année de référence	Superficie (ha) en coca	Année des aspersions	Superficies traitées	Diminution effective
1999	160 119	2 000	58 073	+ 3 170
2000	163 289	2 001	94 153	- 18 482
2001	144 807	2 002	130 364	- 42 736
2002	102 071	2003	132 817	- 15 731
2003	86 000	2 004	136 551	- 6 000

Source : D'après ONUDC [2005] et gouvernement de la République de Colombie [2004].

Ces chiffres record d'aspersions aériennes sont atteints deux ans après le début du Plan Colombie et coïncident avec l'accession d'Álvaro Uribe Vélez à la présidence de la République (en août 2002, pour un mandat allant jusqu'en 2006). Selon ces données des Nations unies, c'est également en 2002 qu'a été atteint le record de diminution effective de cultures de coca, avec une réduction de 42 736 hectares.

En 2003 et 2004, on constate un paradoxe significatif : au cours de ces deux années, où se sont déroulées les aspersions les plus intenses dans l'histoire du pays, on a obtenu des résultats plutôt médiocres en termes d'éradication effective. En effet, la diminution de 2003 (15 731 ha) représente à peine 36,8% de celle effectuée en 2002 (42 736 ha) et est même inférieure à celle de 2001 (18 482 ha). Et la diminution réalisée en 2004 (6 000 ha) équivaut à peine à 14% de celle atteinte en 2002. L'explication de cette baisse brutale de l'efficacité des aspersions est évidente : les « succès » de 2002 ont été possibles car les aspersions se sont focalisées sur la zone où était alors concentrée la plus grande partie des plantations de coca de Colombie : le département du Putumayo, qui recelait 40% de la superficie nationale de coca en 2000 (année de lancement du Plan Colombie).

Les médiocres résultats de 2003 et 2004 signifient vraisemblablement que la stratégie fondée sur les aspersions aériennes va être confrontée à de graves difficultés dans les années à venir. De fait, on peut penser que les chiffres élevés obtenus en 2002 correspondent à une opportunité déjà exploitée, et que les cultures illicites ont ensuite entamé un processus de déplacement, de dispersion et d'atomisation tel que la forte concentration constatée dans le département du Putumayo au début de la décennie ne se retrouvera pas ailleurs.

Concrètement, on peut résumer les nouvelles caractéristiques des cultures illicites post-« modèle Putumayo » comme suit :

- la dispersion croissante, reflétée dans la présence de cultures dans 23 départements du pays, contre 12 seulement en 1999, avant le Plan Colombie ;

- l'atomisation accrue, par l'abandon des grandes extensions d'un seul tenant au profit de petites plantations d'un maximum de 3 hectares;
- la recherche du mimétisme et de la dissimulation des plantations sous couvert végétal, par exemple en plantant en sous-bois, mais aussi :
- les plantations dans des parcs naturels pour satisfaire la condition précédente, ce qui aggrave la situation de ces zones fragiles du fait du défrichage et du brûlis des sols d'écosystèmes importants pour la biodiversité;
- l'arrivée puis l'insertion des cultures illicites dans des régions, non plus marginales ou «de frontière agricole», mais mieux intégrées à la vie économique, sociale et politique du pays; et leur association avec des cultures licites, comme c'est le cas dans la région de culture du café (*zona cafetera*), ce qui rend difficile la connaissance réelle de l'étendue des cultures illicites et leur localisation précise.

Si l'on ajoute à cela l'emploi de variétés de coca sélectionnées, devenues, dit-on, résistantes au glyphosate, il est clair que les responsables de la politique antidrogue vont devoir faire face à de sérieuses difficultés.

On peut craindre qu'un éventuel échec des actions antidrogue entraîne une radicalisation de la stratégie et un recours à des méthodes biologiques d'éradication, comme cela a été le cas en 2000 lorsque fut lancée l'idée d'utiliser le champignon *Fusarium oxysporum*¹¹. Aujourd'hui, ce danger refait surface avec de nouvelles initiatives législatives de la Chambre des représentants des États-Unis, qui visent à autoriser de nouvelles recherches et l'éventuelle utilisation d'une souche de champignon censée ne s'attaquer très spécifiquement qu'à la coca [US House of Representatives, 2005]. De même, on commence à évoquer l'utilisation de la larve du papillon *Elogia noyesi*, supposée ne se nourrir que de coca à l'exclusion d'autres plantes [Delcas, 2005], voire des essais de nouvelles substances plus dangereuses encore. Face à ce scénario indésirable, et pour en rester au contrôle de la production de drogues, émerge la question de la nécessité d'une réflexion plus approfondie sur des moyens plus réalistes et acceptables d'assurer des réductions à long terme des cultures illicites, qui aient moins d'effets collatéraux néfastes.

....

(11) À partir de 1990, le ministère de l'Agriculture et le Département d'État américains ont lancé des recherches sur divers agents biologiques permettant de détruire la coca. Dans le cadre du Plan Colombie et avec l'aval de ce qui était à l'époque le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID), on proposa d'utiliser dans ce but le champignon *Fusarium oxysporum*. Dans le cadre du débat suscité par cette proposition, on a signalé l'impossibilité de garantir une action spécifique sur la coca, et des effets nocifs sur l'environnement (effets sur les micro-organismes du sol et de l'air, la faune, la flore, etc.) du fait de la croissance brutale de la population d'un organisme qui aurait des incidences négatives sur la forêt humide tropicale. Il faudrait aussi tenir compte des propriétés pathogènes de ce champignon sur un nombre incalculable d'espèces du fait qu'il contient plus de 250 enzymes qui peuvent ou non devenir actifs en fonction des conditions environnementales. À cela s'ajoute, enfin, un fort impact sur des organismes humains aux défenses immunitaires peu vigoureuses. Tous ces arguments conduisirent à l'abandon de la proposition [Vargas Meza, 2001].

Mais la recherche d'alternatives durables ne saurait autoriser l'économie de l'analyse d'un autre phénomène qui pèse structurellement sur le problème de la drogue en Colombie : l'intégration de l'économie des stupéfiants à celle du conflit armé qui sévit dans le pays.

Trafic de drogue et conflit armé

Après la mort de Pablo Escobar en 1993 et l'incarcération des chefs du cartel de Cali en 1994, on prévoyait qu'un des effets de la « guerre à la drogue » en Colombie serait la prolifération de petits groupes moins puissants que les syndicats de trafiquants connus internationalement comme les grands cartels. Alors que la lutte contre ces nouvelles organisations trafiquantes d'ampleur plus réduite a connu une baisse sensible d'intensité, la superficie occupée par les cultures de coca en Colombie a, quant à elle, fortement augmenté (cf. graphique 1). Ces événements ont conduit à un changement d'orientation de la lutte antidrogue, dont le résultat a été de rendre plus visibles les zones de production agricole de drogues illicites et les groupes armés impliqués dans cette activité.

Dès son commencement en 2000, le Plan Colombie s'est concentré sur le Sud du pays, où il s'est attaqué aux cultures illicites dans l'objectif de vaincre militairement le mouvement de guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), pour qui les plantations illicites constituent une source de financement. Arguant que la guérilla avait remplacé les grands cartels en tant qu'acteur majeur de l'économie de la drogue en Colombie, on concentra donc les moyens répressifs sur le début de la chaîne de production de drogues, c'est-à-dire l'agriculture illicite. En outre, cette concentration sur les plantations de coca et de pavot à opium facilitait, nous l'avons vu, l'obtention de résultats mesurables à court terme. Mais l'un des effets de cette stratégie a été de concentrer du pouvoir entre les mains de nouveaux entrepreneurs illégaux¹².

.....

(12) Cf. l'article d'Oscar Jansson dans ce numéro (NdR).

Une symbiose lourde de conséquences

De fait, en l'espace de dix ans, une puissante symbiose illégale s'est affirmée, qui articule commerce des drogues et contrôle total sur les terres par la concentration de la propriété foncière. Selon des estimations de l'ancien Institut de la réforme agraire INCORA, les trafiquants de stupéfiants ont acquis 48 % des meilleures terres du pays, dans un pays où 68 % des propriétaires possèdent ensemble tout juste 5,2 % des terres arables [Thoumi, 1997]. L'achat d'exploitations agricoles par les narcos leur a permis de s'associer à des activités légales et de s'assimiler, dans une certaine mesure, aux entrepreneurs traditionnels [Camacho *et al.*, 1999]. De plus, l'utilisation de ces terres a été marquée d'une grande irrationalité au regard de la structuration de la production agricole colombienne puisque, à l'instar des forêts, elles ont été en grande partie consacrées à l'élevage extensif.

54

Cette forte emprise territoriale a aussi permis de renforcer la production de drogues, notamment par l'installation de laboratoires de raffinage, ainsi que leur trafic, en ménageant un accès plus aisé et mieux protégé aux voies d'exportation de drogues vers l'étranger. Toute cette dynamique s'est développée clandestinement et s'est consolidée grâce à un cadre politique et légal qui a facilité la mise en œuvre d'une privatisation de la stratégie anti-insurrectionnelle par l'établissement, selon le décret-loi n° 3398 de 1965, de mécanismes d'autodéfense. Cet instrument juridique, qui avait déjà été utilisé au cours des années 1980 pour contenir les exactions des guérillas (extorsions, enlèvements, etc.), s'est vu détourné et soumis à un usage abusif par les trafiquants et les élites locales, principalement rurales. Ces derniers ont levé des armées privées dans leurs zones d'influence avant d'y procéder, en profitant de la faible présence de l'État, à des expulsions violentes et à des ventes forcées de propriétés.

La dynamique violente ainsi mise en marche a conduit à l'instauration d'un contrôle total sur les terres, principalement dans le Nord du pays, par des « seigneurs de la guerre ¹³ », qui ont bénéficié de la tolérance des organes de sécurité de l'État du fait de leur rôle dans l'élimination des

••••

(13) Cf. l'article de Gustavo Duncan dans ce numéro (NDR).

réseaux d'information ou de soutien des mouvements de guérilla. Conséquence de cette redoutable symbiose entre trafic de drogues et guerre anti-insurrectionnelle, entre 1988 et 2004 les organisations de défense des droits de l'homme sont parvenues à établir 2 137 cas de disparitions forcées imputables aux chefs paramilitaires, qui ont agi dans l'impunité la plus totale [ASFADES *et al.*, 2004]. Ainsi, si la Colombie est aujourd'hui devenue l'un des trois pays au monde où la situation humanitaire en matière de déplacements de population est la plus grave, après le Soudan et la République démocratique du Congo, cela est dû avant tout aux violences qui ont permis l'avancée de l'emprise territoriale des acteurs de la stratégie anti-insurrectionnelle privatisée.

Des recours et processus légaux insuffisants voire contre-productifs

L'absence de diligence des procédures d'expropriation des biens acquis grâce à des fonds d'origine criminelle a également favorisé ce processus: seuls 5 % des biens saisis ont été effectivement expropriés, tandis que 35 % ont été restitués aux trafiquants par décision de justice¹⁴. À cela s'ajoutent le flou et l'insuffisance des politiques publiques quant à l'utilisation des quelques biens effectivement saisis et expropriés; tout cela retarde et/ou rend moins probable l'émergence des conditions permettant d'empêcher que le territoire colombien soit plus longtemps propice à l'économie des drogues illicites.

Par ailleurs, comme le montrent les indicateurs de disponibilité des drogues sur les marchés nord-américains et européens, les narcos n'ont rien perdu de leur capacité d'exportation. Ces derniers conservent une solide position politique, manifeste dans leur grande capacité de corruption et de pénétration de diverses sphères de l'État. Ce panorama doit être mis en regard des arguments du Département d'État en faveur d'un « bon » rapport coût-efficacité pour l'obtention de résultats à court terme en matière de réduction des productions agricoles illicites.

.....

(14) L'attribution à des familles paysannes de certaines des rares exploitations confisquées à des trafiquants de drogue ne saurait masquer l'absence d'une politique transparente sur ce sujet délicat. Pour un bilan de cette situation, *cf.* entre autres: Contraloría General de la República [2005, 2001]; et *El Tiempo* [2002b].

Enfin, le parlement colombien a adopté, le 22 juin 2005, une loi dite de « justice et paix », qui constitue le cadre juridique de la réintégration sociale des groupes paramilitaires qui négocient parallèlement leur démobilisation avec le gouvernement Uribe. Diverses organisations expertes en législation des droits de l'homme ont fait valoir que cette loi laisse intactes les structures paramilitaires, qu'elle écourte les délais accordés aux enquêtes sur leurs crimes, et qu'elle n'affecte ni les réseaux mafieux ni l'économie dont ils se nourrissent. Tout au contraire, cette législation rendrait plus difficile l'établissement de la vérité sur les faits criminels commis en entravant l'action de la justice et en empêchant par là même le versement des réparations et indemnités dues aux victimes d'expropriations ou de violences [Human Rights Watch, 2005; Comisión Colombiana de Juristas, 2005a, 2005b, 2005c, 2005d, 2005e; *The New York Times*, 2005].

Dès lors, la Colombie s'achemine vers un scénario post-conflit marqué par l'emprise sur les régions et sur le local d'un entreprenariat illégal qui s'est blindé politiquement à la faveur d'un modèle de sécurité concédant à des particuliers le privilège d'utiliser la force contre des groupes d'opposition armée. Dans la nouvelle situation, l'État est donc loin de retrouver le monopole de l'usage légitime de la violence que les subversifs lui contestaient. Il s'agit là de l'une des conséquences politiques les plus importantes du modèle de privatisation de la lutte anti-insurrectionnelle : le brouillage des frontières entre l'État et son monopole de la violence légitime, les narcotrafiquants et leur puissance corruptrice, et les groupes armés privés illégaux et leur domination territoriale. S'ajoutent à cela des impacts humanitaires et socioéconomiques, car il n'existe à l'heure actuelle aucun mécanisme permettant d'établir, en toute transparence, la responsabilité des trafiquants de drogue (ni d'ailleurs celle des groupes armés qui ont participé à cette dynamique) dans le processus d'expropriation violente de communautés indiennes, noires et paysannes.

Au vu du faible degré d'application de la loi en Colombie, ce pays reste un lieu propice au trafic de drogue [Thoumi, 2002]. Parallèlement, la criminalisation accrue de l'usage individuel de drogues et la focalisation à outrance sur les

cultures illicites se sont converties en ressources politiques utiles aux partisans des stratégies antidrogue, tandis qu'on constate une grande faiblesse des diagnostics et des décisions concernant un entrepreneuriat illégal, certes fragmenté, mais cependant puissant.

Une stratégie militariste inadaptée à la menace

Dans ce cadre, en outre, on ne peut que constater que les États-Unis, pour qui les mouvements de guérilla constituent le principal ennemi, portent la responsabilité politique de la série d'effets issue de l'orientation de la stratégie sur les cultures illicites et de la concentration de la présence militaire stratégique, directe ou sous-traitée, qu'elle induit dans le Sud de la Colombie. Ainsi, même s'il est du devoir de l'État de viser le monopole de l'usage de la force, dans le respect imprescriptible des droits de l'homme, on ne saurait nier que le déséquilibre géographique constaté dans le recours à la force (concentré dans le Sud) ainsi que sa sélectivité idéologique (contre les guérillas), soulignent, en creux, une grave omission : aucune offensive militaire ou policière d'envergure n'a jamais été menée contre l'alliance symbiotique des trafiquants de drogue et des chefs paramilitaires¹⁵.

De fait, malgré l'augmentation du nombre des opérations militaires ponctuelles contre les groupes d'autodéfense, qui sont passées de 76 en 2001 à 134 en 2002, 276 en 2003 et 369 en 2004 [Fundación Seguridad y Democracia, 2005], on observe au niveau régional un renforcement de leurs chefs et du commerce des stupéfiants, ainsi qu'une intensification des activités mafieuses contrôlées par leurs structures locales [*El Tiempo*, 2004¹⁶]. Cette situation est due à l'inadéquation du modèle militaire mis en œuvre pour faire face à la transformation des organisations de trafic en des réseaux mafieux se déployant à partir de zones constituant de véritables sanctuaires pour les trafiquants¹⁷.

La demande du gouvernement de Bogotá à son homologue de Washington d'augmenter le nombre de conseillers militaires américains et de sous-traitants privés dans le cadre de l'offensive contre les dirigeants des FARC montre

♦♦♦♦

(15) Aucun des grands plans antidrogue et anti-insurrectionnels élaborés depuis l'an 2000 n'a envisagé une telle offensive : ni le Plan Colombie (2000-2005), dont le volet antidrogue a été financé par Washington pour un montant de 4 milliards de dollars, ni le Plan Patriota, projet d'offensive militaire contre l'arrière-garde stratégique des FARC, lui aussi appuyé par le ministère de la Défense des États-Unis [LAWG et al., 2005].

♦♦♦♦

(16) Cf. l'article d'Oscar Jansson dans ce numéro (NdR).

♦♦♦♦

(17) Cf. l'article de Gustavo Duncan dans ce numéro (NdR).

bien, une fois encore, à quel point la perception officielle du problème de la drogue est biaisée, puisqu'elle considère ce mouvement comme le principal ennemi. Alors que prédomine une approche basée quasi exclusivement sur la militarisation des zones d'influence des groupes insurgés, pour affronter le pouvoir de trafiquants cherchant à «se légaliser», l'État ne prend que des mesures tièdes en matière de recherches et de renseignement. Quant à l'action du Parquet (Fiscalía General de la Nación), les dispositions adoptées sont indigentes étant donné l'ampleur de la criminalité et des délits contre la population civile dans les régions concernées. La politique de sécurité du gouvernement recèle donc de grandes lacunes par rapport à ce qui devrait être un traitement intégral du problème¹⁸. Elle reflète l'absence de volonté politique pour affronter résolument la réorganisation violente des structures illégales survenue dans le cadre de la guerre anti-insurrectionnelle, suivie de la prise de contrôle de vastes territoires par des mafieux.

••••

(18) Cf. l'article de Juan Carlos Buitrago dans ce numéro (Ndr).

Quelques éléments de conclusion

Les objectifs du Plan Colombie, dominé par les États-Unis, et de la politique de sécurité démocratique du président Alvaro Uribe, convergent et visent clairement à frapper les mouvements de guérilla, car pour Washington comme pour Bogotá il existe une symbiose entre trafic de drogue et financement des «terroristes». Cependant, des bandes de trafiquants, comme celle dite du «*Cartel del Norte del Valle*», et les groupes paramilitaires, non seulement passent au travers des mailles du filet de cette politique mais paraissent en tirer profit. C'est également le cas de nouveaux groupes qui se sont organisés pour exporter de la drogue; ils sont encore mal connus mais leurs structures et leurs actions ne ressemblent en rien à celles des groupes armés.

Autre effet collatéral problématique de la stratégie actuelle faisant de la lutte antidrogue un aspect de la lutte anti-terroriste : les causes sociales et économiques du problème

sont de moins en moins reconnues et admises. De même, le développement alternatif s'est vu articulé à la lutte antiterroriste dans le cadre du plan stratégique du Département d'État et d'USAID [USAID, 2003 ; Makki, 2004].

Afin de créer un climat de confiance, l'État colombien devrait pratiquer l'ouverture en matière politique et sécuritaire afin de mettre en place des programmes d'éradication manuelle concertés avec les communautés paysannes. Cette proposition va sans doute à l'encontre des intérêts des groupes armés, mais l'État manque de volonté politique pour soutenir les cultivateurs souhaitant s'engager dans ce type d'alternative. Il préfère sacrifier les communautés qui vivent dans les zones contrôlées par les insurgés en utilisant contre elles l'aspersion aérienne d'herbicide et en les soumettant aux graves conséquences socioéconomiques de l'offensive militaire.

Les coûts sociaux, environnementaux et économiques élevés de la mise en œuvre de cette stratégie relèvent clairement de la responsabilité conjointe des gouvernements des États-Unis et de la Colombie. Les groupes armés, eux, sont responsables dans ces mêmes domaines des effets que peut avoir l'articulation entre économie de la drogue et économie de la guerre. Chacun joue son propre jeu, et les communautés dont l'économie dépend en majorité de la production illégale sont prises au milieu. Ces communautés restent, la plupart du temps, politiquement invisibles, mais ce sont elles, plus que quiconque, qui pâtissent des actions des uns et des autres. Une véritable crise humanitaire a, de la sorte, émergé dans le pays, crise dont les éléments les plus marquants sont le déplacement forcé de centaines de milliers de personnes ou, à l'inverse, leur confinement dans des zones contrôlées par des groupes armés, la perte de leur sécurité alimentaire du fait des aspersions d'herbicide qui touchent souvent les cultures vivrières, l'affaiblissement des liens communautaires par la guerre, etc. Tous ces facteurs obèrent les perspectives d'avenir des Colombiens qui les subissent.

La politique de lutte contre les drogues est marquée du sceau de la schizophrénie du fait de l'inadaptation de la stratégie de lutte – militarisée – à la nature de la menace – réticulaire. Ainsi, face à un trafic de drogue fonctionnant

en réseau, notamment chez les nouvelles bandes organisées, le gouvernement met l'accent sur la militarisation et fait des acteurs armés, c'est-à-dire surtout des mouvements de guérilla, la cible principale de sa stratégie. Mais tandis que les guérillas colombiennes conservent des structures hiérarchiques centralisées qui leur ont valu des déboires lorsqu'elles ont essayé de prendre part directement au commerce international des stupéfiants, les organisations du narcotrafic qui contrôlent les voies de communication et les structures de blanchiment d'argent agissent en réseau. Pour ces trafiquants, la réticularité présente de très nombreux avantages en termes de sécurité. C'est d'autant plus le cas que la guerre à la drogue, qui aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la guerre contre le terrorisme, prend en Colombie la forme d'une guerre anti-insurrectionnelle centralisée (le Plan Colombie et récemment le Plan Patriota), totalement impuissante face à des réseaux dominés par les trafiquants de la dernière génération.

60

L'inscription des politiques antidrogue dans un schéma de sécurité d'ampleur régionale et répondant principalement aux intérêts de contrôle stratégique des Amériques par les États-Unis rend nécessaire l'élaboration de politiques qui tiennent compte des attentes et des intérêts nationaux et distinguent les trois niveaux fondamentaux du circuit de la drogue : production, trafic et consommation. En particulier, les politiques devraient opérer une stricte différenciation entre, d'une part, la gestion des questions socio-sanitaires liées à la consommation de drogues et du problème social des cultures illicites et, d'autre part, le traitement des problèmes proprement sécuritaires posés par les groupes armés. Car, à l'heure actuelle, la stratégie de sécurité tend fortement à criminaliser les secteurs les plus défavorisés des villes et des campagnes. Il est temps de redéfinir et de réorienter les moyens de répression contre ceux qui tirent les plus grands bénéfices du commerce de la drogue.

■ **Ricardo VARGAS MEZA**

*sociologue, professeur du Département de Sciences politiques,
Universidad Nacional de Colombia*

BIBLIOGRAPHIE

- ABT ASSOCIATES, 2001, *What America's Users Spend on Illegal Drugs*, Government Printing Office, Washington, décembre.
- AMBRUS (S.), 2005, « Colombian Parks - a Drug-Policy Battleground », *Ecoaméricas*, vol. 7, n° 8, juin.
- ASFADES (Asociación de Familiares Detenidos y Desaparecidos) et al., 2004, recours (*derecho de petición*) auprès du Procureur général (*Fiscalía General de la Nación*), Bogotá, 1^{er} juillet.
- CAMACHO GUIZADO (A.), LÓPEZ (A.), THOUMI (F.), 1999, *Las drogas: una guerra fallida*, Bogotá, IEPRI-Tercer Mundo.
- CICAD (Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues), 2005, *Estudio de los efectos del Programa de Erradicación de Cultivos Ilícitos mediante aspersión aérea con el herbicida Glifosato (PECIG) y de los cultivos ilícitos en la salud humana y el medio ambiente*, Organisation des États américains (OEA), Washington, 31 mars. (http://www.cicad.oas.org/oid/NEW/Information/EIObservador/EIObservador2_2005/glisfosatoInformeFinal.pdf).
- CGR (Contraloría General de la República), 2001, *Plan Colombia. Segundo Informe de Evaluación*, Bogotá.
- CGR (Contraloría General de la República), 2005, *La gestión de la reforma Agraria y el Proceso de Incautación y Extinción de bienes rurales*, Bogotá.
- CNC (Crime and Narcotics Center), 2000, *Global Heroin Threat to the United States*, Central Intelligence Agency (CIA), Langley, juillet.
- COMISIÓN COLOMBIANA DE JURISTAS, 2005a, *Sin garantías del derecho a la verdad*, Bogotá, 14 juin.
- COMISIÓN COLOMBIANA DE JURISTAS, 2005b, *Sin garantías del derecho a la justicia*, Bogotá, 15 juin.
- COMISIÓN COLOMBIANA DE JURISTAS, 2005c, *Sin garantías del derecho a la reparación*, Bogotá, 20 juin.
- COMISIÓN COLOMBIANA DE JURISTAS, 2005d, *Una metáfora justicia y paz*, Bogotá, 21 juin.
- COMISIÓN COLOMBIANA DE JURISTAS, 2005e, *Sin paz y sin justicia*, Bogotá, 20 juin.
- DASC (Drug Availability Steering Committee), 2002, *Drug Availability Estimates in the United States*, Washington, décembre.
- DEA (Drug Enforcement Administration), 2004, *State Factsheets*, http://www.dea.gov/pubs/state_factsheets.html (consulté le 23 juin 2004).
- DELICAS (M.), 2005, « Le papillon "gringo" à l'assaut de la coca colombienne ? », *Le Monde*, Paris, 28 juin.
- EL TIEMPO, 2002a, *El regreso de la mafia*, Bogotá, 24 mars.
- EL TIEMPO, 2002b, *La mafia recupera sus bienes*, Bogotá, 28 juillet.
- EL TIEMPO, 2003, *E-U pagaría a informantes*, Bogotá, 13 juin.
- EL TIEMPO, 2004, *Aumentó ofensiva militar contra autodefensas*, Bogotá, 26 mars.
- FUNDACIÓN SEGURIDAD Y DEMOCRACIA, 2005, *Colombia: Balance de Seguridad 2001-2004*, Bogotá.
- GAO (Government Accountability Office), 2004, *Drug Control. Aviation Program Safety Concerns in Colombia Are Being Addressed, but State's Planning and Budgeting Process Can Be Improved*, GAO 04-918, Washington, juillet.
- GIPA (Grupo Interdisciplinario Política y Ambiente), 2003, *2003 Fumigaciones en Colombia. Los éxitos del desacierto*, Documentos de reflexión y propuesta, año 1, n° 1, Acción Andina Colombia.

BIBLIOGRAPHIE

GOVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE, 2004, *Colombia, Monitoreo de Cultivos de Coca*, Bogotá, juin.

HUMAN RIGHTS WATCH, 2005, *Colombia: proyecto deja intactas estructuras paramilitares*, New York, juin.

IDEA (Instituto de Estudios Ambientales), 2005, *Observaciones al estudio de los efectos del programa de Erradicación de Cultivos Ilícitos mediante aspersión aérea con el herbicida glifosato (PECIG) y de los cultivos ilícitos en la salud humana y el medio ambiente*, Universidad Nacional de Colombia, Bogotá.

LAWG (Latin American Working Group) et al., 2005, *Blueprint for a New Colombia Policy*, Washington, mars.

MAKKI (S.), 2004, « Militarisation de l'humanitaire, privatisation du militaire », *Cahier d'études stratégiques*, n°36-37, juin.

ONUDC (Office des Nations unies contre la drogue et le crime), 2005, *Censo de Cultivos de Coca*, Vienne, juin.

OTIS (J.), 2005, « Drug War in Colombia: Is there any Progress? », *Houston Chronicle*, 21 juin.

RUMRRILL (R.), 1998, « El desarrollo alternativo en el Perú: una gota de agua legal en un amazonas de coca ilegal », *Revista Acción Andina*, n° 2, 2^e année.

THE NEW YORK TIMES, 2005, *Colombia's Capitulation*, 4 juillet.

THOUMI (F.), 2002, *El Imperio de la Droga*, Bogotá, IEPRI-Planeta.

THOUMI (F.) (ed.), 1997, *Drogas ilícitas en Colombia*, Bogotá, Planeta.

USAID (United States Agency for International Development), 2003, *Strategic Plan- Fiscal Years 2004-2009*, Washington, août.

US DEPARTMENT OF STATE, 2002, *2001 International Narcotics Control Strategy Report*, Washington, 1^{er} mars (<http://www.state.gov/p/inl/rls/nrcrpt/2001/>).

US DEPARTMENT OF STATE, 2003a, *2002 International Narcotics Control Strategy Report*, Washington, 1^{er} mars (<http://www.state.gov/p/inl/rls/nrcrpt/2002/>).

US DEPARTMENT OF STATE, 2003b, *Certain Counternarcotics Activities in Colombia, Pursuant to Section 694 (b) of the Foreign Relations Authorization Act (Public Law 107 -228)*, report to the Congress, Washington.

US DEPARTMENT OF STATE, 2004, *2003 International Narcotics Control Strategy Report*, Washington, 1^{er} mars (<http://www.state.gov/p/inl/rls/nrcrpt/2003/>).

US DEPARTMENT OF STATE, 2005, *2004 International Narcotics Control Strategy Report*, Washington (<http://www.state.gov/p/inl/rls/nrcrpt/2005/>).

US HOUSE OF REPRESENTATIVES, 2005, *Chairmen Burton & Souder Praise House Committee Passage of Illegal Drug Crop Reduction Legislation*, Media Advisory Office of Congressman Dan Burton, Fifth District, Indiana, Washington, 16 juin.

VARGAS MEZA (R.), 1999, *Fumigación y Conflicto. Políticas antidrogas y deslegitimación del Estado en Colombia*, Bogotá, Tercer Mundo-TNI-Acción Andina.

VARGAS MEZA (R.), 2001, « Cultivos ilícitos, conflicto y proceso de paz », Jairo ESTRADA (coord.), *Plan Colombia, ensayos críticos*, Universidad Nacional de Colombia, Facultad de Derecho y Ciencia Política, Bogotá.

YOUNGERS (C.), 2000, *Deconstructing Democracy: Peru under President Alberto Fujimori*, WOLA, Washington.